



PRENDRE SOIN AU PLUS PRÈS

repenser la santé mentale
des personnes précaires à l'échelle du quartier

8 OCTOBRE 2026
LE VINATIER (LYON-BRON)

JOURNÉE D'ÉTUDE ORSPERE-SAMDARRA
en partenariat avec la cité éducative de
la ville de Villeurbanne

LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE



ORSPERE SAMDARRA
Observatoire Santé mentale, Vulnérabilités et Sociétés



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

'an'ct villeurbanne
cités
éducatives



PRENDRE SOIN AU PLUS PRÈS

repenser la santé mentale
des personnes précaires à l'échelle du quartier

ARGUMENTAIRE

Proposer une offre de soin en santé mentale au plus proche des habitants représente une préoccupation des politiques publiques de santé mentale depuis la circulaire de 1960 qui redessine l'offre de soins ambulatoires autour des centres médicaux psychologiques (CMP). L'objectif est alors de proposer une offre de soin dans la cité dans l'environnement du patient. L'augmentation de la précarité dans les années 1980 oblige à penser de nouvelles modalités d'intervention plus adaptées aux besoins des publics qui ne recourent pas aux dispositifs existants. C'est dans ce contexte que voit le jour le Samu social dans les années 1990 et les équipes mobiles psychiatrie précarité en 2005, avec l'ambition d'aller-vers les plus précaires. Les travaux de l'Orspere-Samdarra ont contribué à mettre en lumière les raisons de la non-demande de soins des publics précaires, soulignant le paradoxe d'un système largement fondé sur l'expression préalable d'une demande et justifiant le développement de dispositifs visant précisément à faire émerger cette demande.

Dans le même temps, on constate un élargissement du champ de compétence des villes en matière de santé, avec des préoccupations de plus en plus importantes pour les questions de santé mentale notamment dans les quartiers de la politique de la ville.

La démarche de concertation initiée par les conseils locaux de santé mentale (CLSM) permet de proposer à de nombreux acteurs sur un même territoire de penser ensemble des actions favorisant l'accès aux soins et de renforcer les liens entre la ville et l'hôpital.

Pour autant, sur le terrain, les questions de santé mentale viennent de plus en plus se déposer dans les lieux du quotidien (tels que les maisons de quartier, les centres communaux d'action sociale [CCAS], les clubs de sport ou l'espace public, par exemple) et interrogent les acteurs de première ligne sur les manières d'accueillir cette souffrance psychique.

Comment les questions de santé mentale impactent les acteurs de la proximité ? Quels rôles ces acteurs peuvent-ils jouer dans l'accompagnement des questions de santé mentale ? Quels types de soutien en santé mentale sont possibles à l'échelle d'un quartier ? Comment faire évoluer les dispositifs pour une meilleure prise en compte de la santé mentale ? Comment penser une politique territorialisée de santé mentale à l'échelle d'un quartier ou d'une ville ? Quel nouveau maillage envisager entre la ville et la psychiatrie ? Quels sont les leviers pour penser des environnements sensibles à la santé mentale ?

La première table ronde cherchera à comprendre le caractère spécifique (ou non) des problématiques de santé mentale dans les quartiers prioritaires. La deuxième s'intéressera aux différentes modalités de soutien psychosocial expérimentées dans les espaces du quotidien. Enfin, la troisième ouvrira la discussion sur les perspectives d'évolution des politiques publiques afin de rendre les villes de demain plus hospitalières à la santé mentale.

Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Villeurbanne et l'Orspere-Samdarra. En croisant expériences de terrain et initiatives locales, cette journée se donne comme objectif de repenser la santé mentale au plus près des habitants et de leurs lieux de vie.



PRENDRE SOIN AU PLUS PRÈS

repenser la santé mentale
des personnes précaires à l'échelle du quartier

PROGRAMME

(8 H 30) ÉMARGEMENT & ACCUEIL CAFÉ

(9 H) PROPOS D'OUVERTURE

Halima **ZEROUG-VIAL**, directrice de
l'Orspere-Samdarra (Le Vinatier psychiatrie
universitaire Lyon Métropole)
Agnès **THOUVENOT**, première adjointe (Ville
de Villeurbanne)

(9 H 20) PREMIÈRE TABLE RONDE : PRENDRE EN COMPTE LA SANTÉ MENTALE À PROXIMITÉ

**La prévention spécialisée :
une mine d'or clinique**

Manon **BERNARD**, psychologue de rue et
Deborah **SCIANGULA**, éducatrice de
prévention (Acolea)

**Réduire les risques et les dommages par
le milieu. La « pause santé mentale »,
une expérience d'entraide mutuelle en
pied d'immeuble**

Caroline **MARTINEZ**, psychologue
(Dispositif d'écoute transculturelle Centre
hospitalier Saint-Cyr-au-Mont-D'Or)

(10 H 30) PAUSE CAFÉ

(10 H 50) DEUXIÈME TABLE RONDE : LES ESPACES DU COMMUN, ACTEURS DU SOUTIEN PSYCHO-SOCIAL ?

**Développer l'entraide de proximité par et
pour la communauté**

Antoine **SIMON**, chercheur-intervenant
social (Un Chez soi d'abord) et
Jean-Michel **BEER**, pair-aidant
(Zest-Voisiner)

**Les lieux de liens : point d'ancrage dans
la cité pour tous ceux pour qui rester
n'est pas simple**

Stéphane **BIEBUYCK**, coordinateur et
Benoit **COLLARD**, animateur et accueillant
(Babel'zin)

**L'accueil psychique en situation
de précarité**

Yacine **AMHIS**, médecin chef de service
(Centre Antonin Artaud)

(12 H 20) PAUSE DÉJEUNER

(14 H) TROISIÈME TABLE RONDE : PENSER DES VILLES HOSPITALIÈRES POUR LA SANTÉ MENTALE DES PLUS PRÉCAIRES ?

**Au coin de la rue : faire vivre le lien social
à travers un réseau de commerces
de quartier**

Alissa **JEMAÏ**, responsable de l'antenne de
Lyon (Association La Cloche)

**Le conseil local de santé mentale (CLSM),
une démarche territoriale à la croisée de
la psychiatrie, de la santé publique et de
la santé communautaire**

Isabelle **PREVOST**, coordinatrice des CLSM
de Bron et Villeurbanne (Le Vinatier
psychiatrie universitaire Lyon Métropole)

**Paysages urbains du soin :
concevoir des espaces favorables au
rétablissement et à la santé mentale
avec les personnes concernées**

Marc **WINZ**, chargé d'enseignement
(Université de Neuchâtel) et chercheur
post-doctoral au service de psychiatrie
générale (Centre hospitalier universitaire
vaudois)

(16 H) CONCLUSION